

Charte des bénévoles de l'épicerie solidaire de la CDC Berry Loire Vauvise

1. Respect et solidarité envers toutes les personnes accueillies

L'épicerie solidaire reçoit toutes les personnes avec le même respect d'où qu'elles viennent, quels que soient leur vécu ou leurs apparences.

Le bénévole met en œuvre un service, sans établir de distinction entre les personnes et sans porter de jugement.

Par sa présence et son action, il s'engage :

- à la gratuité du temps et à une action désintéressée.
- à un engagement responsable.
- à la discrétion et au devoir de réserve.
- à la neutralité politique et religieuse.
- à une ouverture et à une réponse à toutes personnes sans distinction.

2. Engagement sur une responsabilité acceptée

Le bénévole est celui qui s'engage, **de son plein gré, de manière désintéressée**, dans une action organisée qu'il souhaite encourager au service d'autrui.

L'aide alimentaire apportée par l'Épicerie Solidaire favorisera l'autonomie de chaque bénéficiaire dans le respect et le maintien de la dignité.

Le bénévole s'engage à :

- Accepter les principes de l'épicerie sociale et à se conformer à ses objectifs.
- Agir avec sérieux, discrétion et régularité.
- Prévenir les responsables de l'épicerie en cas d'absence provisoire en tenant compte des délais nécessaires à l'organisation.
- Suivre régulièrement les actions de formation proposées.

3. Activités des bénévoles

Les bénévoles qui participeront à l'Épicerie Solidaire œuvreront au fonctionnement de celle-ci sous la responsabilité conjointe du bénévole responsable et de la responsable de l'Épicerie Solidaire au sein de la CDC Berry Loire Vauvise. Chaque bénévole sera appelé à réaliser différentes tâches en fonction de son souhait et de ses capacités. Il pourra notamment :

- Assurer le traitement des produits : approvisionnement, déchargement, mise en stock, mise en rayon, inventaires, vérification des dates limites de consommation, dans le respect des règles de sécurité sanitaire et alimentaire applicables à chaque type de produits.
- Suivre le comportement d'achat des bénéficiaires et les conseiller en assurant un rôle éducatif.

- Participer à la gestion administrative et financière de l'épicerie solidaire, essentiellement par la tenue des postes d'accueil et de la caisse en sortie de magasin.
- Contribuer à une bonne lisibilité des produits (nature des produits).
- Respecter et faire respecter les normes d'hygiène et de sécurité.
- Nettoyage des locaux
- Nettoyage des frigos et congélateurs

4. **Fin du bénévolat**

1) **A l'initiative du bénévole**

L'intéressé informe conjointement la responsable de l'Épicerie Solidaire au sein de la CDC Berry Loire Vauvise et la responsable en charge des bénévoles.

2) **A l'initiative de la CDC**

En cas de difficultés ou d'incidents causés par un bénévole, la fin du bénévolat pourra être prononcée dans les cas suivants :

- Problème grave mettant en péril le fonctionnement de tout ou partie de l'Épicerie Solidaire, notamment vols, discrimination, conflits...
- Absence prolongée sans avis donné aux responsables.

5. **La CDC Berry Loire Vauvise s'engage à :**

- Accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
- Faciliter et garantir la place de chacun au sein de l'épicerie.
- Lui donner une information claire sur l'épicerie.
- Assurer sa formation.
- L'aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe.
- Le couvrir par une assurance adéquate.

NOM/Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date :

Signature